

## **CERTIFICAT DE REALISATION**

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

**Mohamed ECHAFIAA**

salarié de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE et BATIMENT (LIP), a  
suivi l'action :

**N1 ANFAS Normandie (sécurité des personnels des entreprises).**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :  
Action de formation

qui s'est déroulé du 17/09/2026 au 17/09/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 1F, Rue Joliot Curie Le Pommeret Park 76650 Petit-Couronne  
Le 17/09/2026

Cachet et signature

ATSI Normandie  
ZA Sonopa  
Route de Johanne  
76650 PETIT-COURONNE  
Siren 790 208 508  
N° déclaration d'activité 23 76 05047 76

*Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.*